ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

La Vente de la Saison.

Vente Importante par le Shérif Civil

De la Propriété Améliorée et non Améliorée de la

Audubon Building company Limited.

La propriété améliorée consistant d'un bâtiment avec bureaux et magasins moderne et à l'épreuve du feu, Coin Nord-Est des rues Canal et Bourgogne, Connu comme le

Audubon Building

Ayant une façade rue du Canal d'à peu près 105' 9" et une profondeur et façade rue Bourgogne d'à peu près 144' 5", contenant à peu près 78,243 pieds carrés d'espace et trop bien connu pour donner plus de description.

La propriété non améliorée contiguë dudite

Audubon Building, sur le côté de la rue Dauphine,

Et ayant une façade rue du Canal d'à peu près 49' sur à peu près 160' de profondeur sur la ligne de côté contigu à la Maison Blanche, de là sur une ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant vers la rue Bourgogne d'à peu près 47', de là sur une ligne parallèle à la rue Dauphine et s'étendant à la rue Iberville d'à peu 160' ; et aussi contigue à ladite Bâtisse sur le côté de la rue Iberville et ayant une façade rue Bourgogne d'à peu près 176' et formant le coin des rues Bourgogne et Iberville sur laquelle dite dernière rue il y a une façade d'à peu près 112'

La propriété améliorée et non améliorée devant être vendue en une seule conformément avec les mesures exactes de toute la propriété comme il est donné dans la description ci dessus dans le corps de cette annonce.

Le tout devant être vendu sujet aux baux existant au moment de la vente.

Germania Trust and Savings Bank vs Audubon Building Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 98,215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 28 novembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant cent cinquante-huit [158] pieds, quatre [4] pouces et trois [3] lignes de face à la rue du Canal, sur trois cent vingt [320] pieds onze onze [11] pouces et six [6] lignes en profondeur et façade à la rue Bourgogne sur cent douze [112] pieds un [1] pouce et une [1] ligne de face dans le fond à la rue Iberville à un point cent cinquante [150] pieds de distance, delà s'étendant parallèlement à la rue du Canal, vers la rue Dauphine à un certain point quarante-sept [47] pieds un [1] pouce et quatre [4] ligne de distance et de là s'étendant à la rue du Canal cent soixante [160] pieds quatre [4] pouces et deux [2] lignes à un point cent cinquante-huit [158] pieds quatre [4] pouces et trois [3] lignes de distance du coin des rues Canal et Bourgogne, le tout duquel apparaîtra plus complètement pour référence à un plan ou devis de ladite propriété dressé par Doney et Waddill, ingénieurs civils, une copie duquel est annexée à un acte d'hypothèque passé devant Charles T. Soniat notaire daté du 1er août 1907, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations sur ledit morceau de terre et une servitude, sur un morceau de terre, contigu au ci devant, sur le côté le plus près de la rue Dauphine, mesurant six (6) pouces de face à la rue du Canal sur la profondeur entière de ladite propriété, lequel morceau de terre a été vendu par la Audubon Hotel Company, Limited, le propriétaire précédent de ladite propriété à la Maison Blanche Company, Limited par acte passé devant ledit notaire Soniat, le 5 août 1908, ensemble avec une servitude d'un mur mitoyen et mur en commun entre la propriété ci devant décrite et la propriété de la Maison Blanche Company Limited, comme il apparaîtra plus complètement par un acte d'hypothèque marqué A, enregistré dans le procès ci dessus

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Germania Trust and Savings Bank vs Audubon Building Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 98,215 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le MARDI, 28 novembre 1911 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Canal, Dauphine et Iberville, mesurant cent cinquante-huit [158] pieds, quatre [4] pouces et trois [3] lignes de face à la rue du Canal, sur trois cent vingt [320] pieds onze onze [11] pouces et six [6] lignes en profondeur et façade à la rue Bourgogne sur cent douze [112] pieds un [1] pouce et une [1] ligne de face dans le fond à la rue Iberville à un point cent cinquante [150] pieds de distance, delà s'étendant parallèlement à la rue Dauphine à un certain point de cent soixante [160] pieds, neuf [9] pouces de distance, delà s'étendant parallèlement à la rue du Canal, vers la rue Dauphine à un certain point quarante-sept [47] pieds un [1] pouce et quatre [4] ligne de distance et de là s'étendant à la rue du Canal cent soixante [160] pieds quatre [4] pouces et deux [2] lignes à un point cent cinquante-huit [158] pieds quatre [4] pouces et trois [3] lignes de distance du coin des rues Canal et Bourgogne, le tout duquel apparaîtra plus complètement pour référence à un plan ou devis de ladite propriété dressé par Doney et Waddill, ingénieurs civils, une copie duquel est annexée à un acte d'hypothèque passé devant Charles T. Soniat notaire daté du 1er août 1907, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations sur ledit morceau de terre et une servitude, sur un morceau de terre, contigu au ci devant, sur le côté le plus près de la rue Dauphine, mesurant six (6) pouces de face à la rue du Canal sur la profondeur entière de ladite propriété, lequel morceau de terre a été vendu par la Audubon Hotel Company, Limited, le propriétaire précédent de ladite propriété à la Maison Blanche Company, Limited par acte passé devant ledit notaire Soniat, le 5 août 1908, ensemble avec une servitude d'un mur mitoyen et mur en commun entre la propriété ci devant décrite et la propriété de la Maison Blanche Company Limited, comme il apparaîtra plus complètement par un acte d'hypothèque marqué A, enregistré dans le procès ci dessus

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sujet à une hypothèque et acte de cautionnement passé pardevant Charles T. Soniat notaire, le 1er février 1909 [Bureau des hypothèques, livre 942, folio 498], donné par le défendeur en faveur de la Commercial, Germania Trust & Savings Bank, garantissant le paiement de 1,000 bons chacun, pour la somme de $1,000.00 faisant un total de $1,000,000.00. Les dits bons datés du 1er février 1909, payable trente [30] ans après date, et portant intérêt au taux de 6 0/0 par an de la date jusqu'au paiement final, représentés par des coupons d'intérêt, payable semi-annuellement le 1er février et 1er août de chaque année, annexé auxdits bons, et desquels coupons d'intérêt ceux tombant dûs respectivement le 1er août 1910, 1er février 1911, et 1er août 1911 n'étant pas encore payés.

Et lesquels bons de deux cent cinquante dollars (250), avec l'intérêt des coupons attachés non payés, ont été délivrés le 22 septembre 1911 par la Metropolitan Bank au demandeur, d'après un acte pardevant Philip Gensler, notaire, demandant la résiliation de ladite hypothèque et pour pouvoir déclarer le principal de tous lesdits bons dus, d'après les sections 1 et 2 de l'article 4 dudit acte d'hypothèque

Les acquéreurs, elle sont détenteurs d'aucuns des dits bons, ou d'aucuns des dits coupons arrivés à maturité et dont l'intérêt n'est pas payé, auront le droit de s'en servir au prorata pour le règlement du prix de l'adjudication, le prix de l'adjudication devant être affecté au paiement desdits bons et coupons échus et non payés, comme il est pourvu dans ladite hypothèque, après le paiement des frais et dépens du procès et de la vente, les taxes dues sur ladite propriété (s'il y en a) le remboursement de ces taxes qui pourront avoir été payées par les demandeurs, ou détenteurs de bons, la rapalement de l'assurance s'il y en a, aussi payée et les frais et dépens encourus par les demandeurs en exécutant leur mandat encourant des honoraires d'avocat et d'autres dépenses comme stipulation en est faite dans l'acte hypothécaire

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dit kelapiel, Hart & Davey, avocats.
7 oct—7 8 15 22 29 —nov 5 12 19 26 27 28

Succession de Roy Richards

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98 153—Division E—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Roy Richards, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.
5 oct—6 10 15

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur.

1 Propriété améliorée du Premier District portant les Nos municipaux 317 et 319 rue Franklin, entre la rue Gravier et l'avenue Tulane (anciennement rue Commune).

2 Six lots, dans l'îlet formé par les rues Broad, White, St Pierre et Orléans

3 Six lots dans l'îlet borné par les rues Poplar, Adams, Pontalba ou Jeannette et Bardette

4 Une étendue de terre et améliorations sur le Chemin Gentilly, (formant partie de la plantation autrefois appartenant à B Doriocourt) mesurant 2 1/3 arpents de face au Chemin Gentilly sur 20 arpents de profondeur

5 Neuf lots dans l'îlet borné par les rues Bienville Olympia Conti et St Patrick.

Edward P. Cousin vs William G. Tebault

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98 080 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 9 novembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Premier—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 334 borné par les rues Franklin, Liberté et Gravier et l'avenue Tulane (autrefois Commune), mesurant en mesure américaine trente-deux pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Franklin sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds six pouces et trente-trois pieds en largeur dans le fond, acquis par par ledit Tebault par achat de Paul Roussel, facte pardevant E. M. Stafford notaire le 26 février 1906, livre des transferts 206, folio 465

Deuxième—Six certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 358, borné par les rues Broad, White, St-Pierre et Orléans, désignés comme lots Un, Deux, Trois, Quatre, Quatorze et Quinze, sur un devis dressé le 22 janvier 1907 par D. E. Seghers & fils, voyers, une copie duquel est annexée à un acte de vente par W. G. Tebault à Joseph Pujol, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 31 janvier 1907, d'après lequel devis lesdits lots ont les dimensions suivantes, à savoir Le lot No Un formant le coin des rues Broad et Orléans et mesurant vingt-quatre pieds, six pouces et sept lignes de face à la rue Broad sur une profondeur et façade à la rue Orléans de quatre-vingt-quinze pieds Le lot No deux est contigu au lot No un et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No trois est contigu au lot No deux et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No quatre est contigu au lot No trois et formant le coin des rues Broad et St Pierre et mesurant trente pieds de face à la rue Broad sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et façade à la rue St-Pierre entre lignes parallèles Le lot No quatorze formant le coin des rues White et Orléans, et mesurant vingt quatre pieds six pouces et sept lignes de face à la rue White sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds entre lignes parallèles et façade à la rue Orléans Le lot No quinze est contigu au lot No quatorze et mesurant trente pieds de face à la rue White sur quatre vingt quinze pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles

Acquis par ledit Tebault avec autre propriété par achat de veuve Frederick Peters et ais, par acte pardevant ledit Stafford, notaire, le 15 juin 1904, livre des transferts 197, folio 554

Troisième—Six certains lots de terre, avec toutes les bâtisses, etc, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 185 (vieux No 60 A), borné par les rues Poplar (anciennement Cinquième), Adams, Pontalba ou Jeannette et Bardette, désignés comme lots Nos six, sept, huit, neuf, dix et onze, sur un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 28 mars 1895 et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1895. D'après lequel devis lesdits lots 6, 7, 8, 9 et 10 sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Poplar (autrefois Cinquième), sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No six formant le coin des rues Poplar et Adams, le lot No onze est contigu aux lots 6, 7, 8, 9 et 10 dans le fond, et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Adams sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par ledit Tebault par achat de Mme Mettie E. Webb, par acte pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 28 avril 1898 Bureau des transferts 158 folio 455.

Quatrième—Un certain morceau ou étendue de terre avec toutes les bâtisses, etc., situé sur le Chemin Gentilly, en la Paroisse d'Orléans, environ cinq [5] milles de la ville de la Nouvelle-Orléans sur le côté de la main droite ledit chemin allant de la ville, faisant partie de la Plantation autrefois appartenant à B. Doriocourt et mesurant deux et un tiers [2 1/3] d'arpents de face au Chemin Gentilly sur vingt [20] arpents de profondeur. Ladite terre étant désignée par le No Un, sur un plan annexé à un acte pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le 10 mai 1861.

Acquis par le dit Tebault par achat de Arthur J. Fleur, par acte pardevant Edgar M. Cahn, notaire, le 12 mai 1896 enregistré en le livre des transferts 160, folio 541.

Cinquième—Neuf certains lots de terre avec toutes les bâtisses, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots Nos un à sept, inclusivement, et Nos onze et vingt-quatre, dans l'îlet No 600, borné par les rues Bienville, Olympia Conti et St Patrick. Le lot No un mesurant trente et un pieds cinq pouces de face à la rue Bienville sur cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur, formant le coin de la rue St-Patrick les lots Deux à Sept inclusivement mesurent chacun trente-et un pieds de face à l'avenue Bienville sur cent vingt pieds, neuf pouces et cinq lignes de profondeur. Le lot No Onze mesurant trente pieds de face à la rue Olympia sur cent cinquante-sept pieds, trois pouces et six lignes de profondeur le lot vingt-quatre mesurant trente pieds de face à la rue St-Patrick sur cent cinquante-sept pieds un pouce de profondeur.

Acquis par ledit Tebault par achat pour taxes d'Etat par acte pardevant P. A. Rabon, notaire, le 14 août 1890, livre des transferts 135, folio 123; aussi par acte de ratification et transfert de Thomas C. Rubie et ais, par acte sous signature privée, admis pardevant E. D. Wigginton, notaire, Ocean Springs, Miss., le 24 décembre 1895, enregistré dans le livre des transferts 159, folio 161.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
6 oct—6 7 13 20 27—nov 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant le No municipal 2610 rue St-Louis, entre les rues Broad et Dorgenois.

A. H. Dumas vs William Barnett et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 95,049 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 octobre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 335, borné par les rues Broad, Conti, Dorgenois, St Louis ou Promenade Carondelet et mesurant trente pieds sur la rue St-Louis ou Promenade Carondelet sur cent deux pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 2610 rue St-Louis.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Geo Montgomery, avocat pour le demandeur.
9 sept—9 15,22 29—oct 6 11 12

FARINE NAPOLEON

Spécialement préparée pour l'usage des Boulangeries, faite avec du blé du Minnesota et ayant une force supérieure.

Browder Frères Cie,
AGENTS DU SUD,
No 314 RUE MAGASIN,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'**HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE**; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

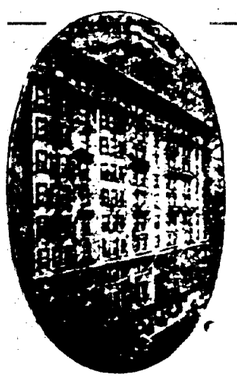

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD),
—A—
NEW YORK
145 à 155 W. 47th St.
A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."
350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.
TOUS LES APPARTEMENTS MODERNES.
Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecrivez pour demander Livret.
PRIX SPECIAUX POUR L'ÉTÉ.
KING EDWARD HOTEL CO.,
JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

n'existe pas de MALADIE qui ait autant déconcerté la science médicale de toutes les époques que le RHUMATISME

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5 Drops,

la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.

Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

5 DROPS [TRADE MARK]

Je n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommendation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de maladie qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le **Rhumatisme** et pour laquelle on a cherché inutilement un remède **digne de confiance**. A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "**5 DROPS**," fabriqué par la **Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago, Ill.**

Les "**5 DROPS**" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du **Rheumatisme**, non pas, **soulageant temporairement**, mais opérant une **guérison permanente**, même dans des cas chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, parmi d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "**5 DROPS**" et de leurs **Cures Merveilleuses**; je les donnai à quelques uns de mes malades qui se trouvèrent soulagés en dédans de peu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après s'être servis, pendant une durée de **Deux ou Trois semaines**, des "**5 DROPS**" et des **Emplâtres "5 DROPS,"** ils étaient **Guéris**.

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de **Rheumatisme chronique** depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans l'aide de **béquilles**. Ils vinrent chez moi **sans béquilles** et se trouvaient disaient — ils, parfaitement **bien**. Ils attribuent leur guérison complète aux "**5 DROPS**" et aux **Emplâtres 5 DROPS** et ils donnent le présent certificat à la **Swanson Rheumatic Cure Company** pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a placé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante, me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la **Puissance Curative** des "**5 DROPS**" et des **Emplâtres 5 DROPS**, en maintes occasions, je puis **véritablement** les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de confiance. C. A. Jackson, Médecin et Chirurgien, Kearney, Neb., le 29 Août 1899.

Depuis combien de temps avez-vous souffert de RHUMATISME? Depuis quand avez-vous entendu parler des "5 DROPS" sans les prendre?

Ne croyez-vous pas avoir perdu un temps précieux et n'avez-vous pas souffert assez? Dans ce cas, essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri d'une manière permanente. Les "5 Drops" **guérissent rapidement** et **sûrement** le **Rhumatisme**, la **Névralgie**, la **Sciatique**, le **Lumbago** (Mal de dos) les **Maladies des Reins**, l'**Asthme**, la **Fièvre catarrhale**, la **Dyspepsie**, les **Catarrhes** de tous genres, la **Bronchite**, **La Grippe**, les **Maux de Tête**, nerveux ou névralgiques, la **Faiblesse du Cœur**, l'**Hydropisie**, **Maux d'oreilles**, le **Croup** spasmodique et catarrhal, les **Maux de Dents**, les **Etats nerveux**, l'**Insomnie**, les **Engourdissements Rampants**, les **Fièvres paludéennes** et les Maladies de même nature. Les "5 Drops" ont guéri, durant les quatre dernières années, plus de personnes, atteintes des maladies ci-dessus, que tous les autres remèdes connus et dans les cas de **Rhumatisme**, ils guérissent plus de malades que tous les médecins, toutes les médecines patentes, toutes les ceintures et batteries électriques combinées, parceque, ceux-ci ne savent pas guérir le rhumatisme chronique. Par conséquent, ne perdez plus de temps ni d'argent, mais essayez les "5 Drops" et soyez promptement **guéri**. Le remède "5 Drops" est non seulement la meilleure médecine, mais aussi le meilleur marché car une bouteille contient 300 doses. Le prix de la bouteille est de $1.00, payable d'avance, envoyée par la poste ou par express ou 6 bouteilles pour $5.00. Pendant les jours qui suivent, nous enverrons **gratis** un échantillon de 25 c. à toute personne qui nous remet 10 cents pour les frais d'expédition. On demande des Agents. Ecrivez aujourd'hui

SWANSON RHEUMATIC CURE CO., 160-164 E. LAKE STREET, CHICAGO

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.